

Quels sont les coûts sociétaux du transport de marchandises ?

En 2013, le transport routier de marchandises a représenté près des trois quarts des tonnes/km transportées à l'intérieur de l'Union européenne (maritime exclu). Il génère des coûts sociétaux importants mais pas toujours bien mesurés, d'où **l'intérêt de l'étude présentée par TK'Blue Agency ***, à partir d'un cas concret: **un trajet entre la zone industrielle de Rueil Malmaison, à l'ouest de Paris, et la zone logistique du port du Havre**, soit un trajet ferroviaire de 315 km (auxquels il faut ajouter 15 km de pré ou post acheminement) contre 200 km de trajet routier.

Deux scénarii routiers sont envisagés: un sans amélioration, l'autre dit éco responsable avec utilisation de la technologie pour optimiser les besoins énergétiques. Ils sont comparés avec le combiné rail-route.

En matière de coûts pris en compte, les externalités intra-sectorielles couvrent les coûts liés à la congestion et aux accidents, tandis que les externalités extra-sectorielles comprennent la pollution, le changement climatique, les nuisances sonores...

Les résultats sont les suivants (*exprimés en euros par tonne transportée*)

- Scénario routier sans amélioration: 3,39
- Scénario routier éco-responsable: 1,87
- Scénario combiné rail-route: 1,37

Sur le cas étudié, les coûts sociétaux du combiné rail-route sont 2,5 fois moins importants que dans le cas du transport routier sans amélioration. La comparaison du transport combiné avec le scénario routier éco-responsable fait en revanche apparaître des écarts moindres en termes de coûts sociétaux.

Certes, il ne s'agit que d'un cas isolé mais qui a le mérite de montrer que les coûts sociétaux peuvent bien être mesurés et donc valorisés par une entreprise dans son bilan RSE.

* **TK'Blue Agency** est une agence de labellisation et de notation de transport de marchandises. Elle mesure, note et valorise la performance économique des transporteurs comme des donneurs d'ordre, en conformité avec les exigences législatives et réglementaires relatives aux émissions de CO2 et à la RSE au niveau national et européen. Elle est présidée par Philippe Mangeard.